

PHS
p.02

PHÉNOMÈNE SECTAIRE

Nombreux points communs entre la mouvance complotiste et les sectes ■ France

■ Le Dr Janja Lalich, spécialiste des mouvements sectaires, s'est entretenue avec *l'Express* sur les similitudes entre les mouvements complotistes et les sectes traditionnelles. Elle livre au journal ses constatations sur le sujet...

Groupes
p.04

AMOUR ET MISERICORDE

Procès de la fondatrice du groupe de prière « Amour et Miséricorde » ■ France

■ Une femme gourou, Eliane Deschamps, 67 ans, fondatrice en 1999 de la secte présumée « Amour et Miséricorde », est jugée pour abus de faiblesse au tribunal judiciaire de Dijon...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.28

PSNC

Un annuaire douteux des PSNC ■ France

■ Créé en 2016, le site Médoucine ressemble à un Doctolib des médecines douces. Cette startup semble privilégier son développement avant la fiabilité des pratiques proposées...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

p.02 ■ Phénomène sectaire et complot

Groupes

p.04 ■ Amour et miséricorde

p.06 ■ Anthroposophie

p.07 ■ Casa Lumière

■ Extravagance

■ Groupes divers

p.08 ■ FLDS

p.09 ■ La Famille

■ Lev Tahor

p.11 ■ One Nation

p.12 ■ Opus Dei

p.13 ■ QAnon

■ Quiverfull

p.14 ■ Réinfo Covid

p.15 ■ Scientologie

p.16 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

p.17 ■ Développement personnel

■ Magie, sorcellerie, exorcisme

p.18 ■ Mouvance catholique

p.19 ■ Mouvance hindouiste

■ Néochamanisme

p.20 ■ New Age

p.21 ■ PSNC

p.23 ■ Théorie du complot

Thèmes connexes

p.26 ■ Paranormal

Phénomène sectaire

Phénomène sectaire et complotisme

Les nombreux points communs entre la mouvance complotiste et les sectes ■ France

■ Le Dr Janja Lalich, professeure émérite à l'université d'Etat de Californie, spécialiste des mouvements sectaires, s'est entretenue avec l'Express sur les similitudes entre les mouvements complotistes et les sectes. Elle livre au journal ses constatations sur le sujet.

Pour elle qui étudie le phénomène sectaire depuis 30 ans, il serait temps d'en reprendre la définition. Les sectes, agissant autrefois sous la houlette d'un leader bien identifié dans un endroit bien localisé, se déploient désormais sur Internet sans leader défini. Malgré un développement sur la toile, elles n'en restent pas moins fermées et on y retrouve « le même type d'étroitesse d'esprit que dans les sectes classiques » ce qui rend difficile toute communication avec leurs membres. Ce sont des traits qui se retrouvent également dans la mouvance complotiste.

Pour Janja Lalich le fait que les sectes se différencieraient des mouvements complotistes par leurs croyances religieuses, n'est pas un argument suffisant pour gommer leurs similitudes. D'ailleurs, explique-t-elle, « toutes les sectes ne sont pas religieuses ». Elle-même a été membre d'une secte politique dans les années 1970.

Même si les membres des communautés complotistes

n'interagissent que sur Internet, il n'en demeure pas moins que, comme dans les sectes, l'effet de groupe revêt une grande importance. Les membres s'y sentent comme dans une famille qui utilise le même langage, se regroupent autour des mêmes idées. Leurs membres n'ont pas besoin d'un leader, leurs idées et leurs croyances suffisent à guider leurs actions et à se rendre à tel ou tel événement.

Janja Lalich n'imagine pas que la mouvance complotiste, si ample qu'elle soit, puisse donner naissance à une secte globale, mais elle pense qu'il pourrait en émerger de petits groupes pouvant rassembler des milliers de personnes étant donné le nombre d'internautes partageant des idées complotistes. D'ailleurs, leur capacité à se regrouper et à s'organiser physiquement a déjà commencé à se concrétiser par exemple lors de mouvements de contestation antivax.

Qu'il s'agisse des sectes classiques ou des mouvements

complotistes, les crises ont toujours profité à ce type de mouvement, dont l'expansion a été sans précédent depuis le début de la crise sanitaire. En cherchant des solutions, les gens tombent dans le piège. Mais le glissement est progressif, aussi Janja Lalich donne quelques clés pour déterminer si un proche adhère à ces théories. Elle explique : « il deviendra beaucoup plus étroit d'esprit. Il ou elle passera probablement tout son temps sur Internet, et il deviendra impossible de lui parler ».

Pour aider, il faut s'armer de patience et « construire une relation très humaine ». Ne pas parler des croyances, mais au contraire évoquer le passé et les bons souvenirs. Elle rappelle que quitter un groupe est l'une des choses les plus difficiles qui soit. Il ne faut jamais affronter l'adepte, mais au contraire le mettre à l'aise, le rassurer. ■

(Source : L'Express, 15.11.2021)

À écouter



7 MILLIARDS DE VOISINS

Dérives sectaires : Ces nouveaux mouvements qui surfent sur la pandémie, 7 milliards de voisins, RFI, 22.11.2021, 48 minutes

■ Marie Drilhon, présidente de l'Association de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (ADFI) Yvelines, membre du bureau de l'UNADFI, a été l'invitée de l'émission *7 milliards de voisins* sur RFI.

Aux côtés des journalistes Timothée de Rauglaudre et Jean-Loup Adenor, elle s'est exprimée sur l'évolution des dérives sectaires depuis le début de la pandémie. Outre un accroissement des signalements – la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Mivuldes) en a noté en 2020 40% de plus qu'en 2015 – les intervenants pointent les secteurs de prédilection des nouveaux gourous, en particulier le bien-être.

L'émission a également donné la parole à Enzo, un ancien Témoins de Jéhovah âgé de 21 ans qui a raconté son endoctrinement par le groupe.

(Source : RFI, 22.11.2021)

Ecouter le podcast : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/7-milliards-de-voisins/20211122-d%C3%A9rives-sectaires-ces-nouveaux-mouvements-qui-surfent-sur-la-pand%C3%A9mie>

À écouter



La bonne santé des dérives sectaires, Sous les radars, France Culture, 06.11.2021, 28 minutes

■ Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, et Stéphane François, professeur de science politique à l'université de Mons, ont été invités par *France Culture* à l'émission *Sous les radars* consacrée aux dérives sectaires dans le champ de la santé et du bien-être, des domaines que beaucoup pourraient penser sans risques.

En recherche de solutions naturelles pour faire face au virus ou en quête de sens, l'intérêt des Français pour des offres de soins ou de bien-être s'est accru depuis le début de la pandémie, certains d'entre eux se retrouvant dans les griffes de praticiens peu scrupuleux.

Prenant racine dans le New Age, une idéologie apparue à la fin du XIX^e siècle, ces pratiques amènent une défiance envers la science et la médecine, qui n'est pas sans poser des problèmes à la collectivité, en particulier en ce qui concerne le refus de vaccination.

Interrogés par la journaliste Nora Hamadi, Pascale Duval et Stéphane François se sont attachés à expliquer comment ces pratiques peuvent conduire à des dérives sectaires et quelles solutions peuvent être envisagées pour y faire face.

(Source : France Culture, 06.11.2021)

Ecouter le podcast : <https://www.franceculture.fr/emissions/sous-les-radars/la-bonne-sante-des-derives-sectaires>

Amour et miséricorde

Procès de la fondatrice du groupe de prière « Amour et Miséricorde » ■ France

■ Une femme gourou, Eliane Deschamps, 67 ans, fondatrice en 1999 de la secte présumée « Amour et Miséricorde », est jugée pour abus de faiblesse au tribunal judiciaire de Dijon. Elle prétend avoir vu et entendu la vierge et incarner un renouveau charismatique, enrôlant sous sa coupe des adeptes dans toute la France.

Elle se faisait appeler « la servante » ou « la voyante ». Après vingt ans de procédure, elle est jugée pour abus de faiblesse avec un autre membre de sa communauté, Daniel Delestrac, 75 ans, son « bras droit », ancien membre de l'Eglise de Scientologie. Ils sont accusés d'emprise et de comportements constitutifs de dérives sectaires.

Cette longue saga judiciaire témoigne des difficultés à caractériser ce type d'infraction. Marie Drilhon, vice-présidente de l'UNADFI, explique que « ce sont des dossiers compliqués à judiciariser parce qu'établir la preuve de l'emprise mentale sur des personnes majeures reste complexe. Ce sont des groupes fermés, il n'y a pas de témoin direct, pas de traces pouvant caractériser l'abus de faiblesse ».

Dans ce procès, une douzaine de personnes, des anciens membres

ou leurs proches, se portent partie civile.

Dès 2002, l'archevêque de Dijon avait interdit à la prévenue de faire du prosélytisme autour de ses supposées « apparitions ». En 2008, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) avait alerté sur « une structure non reconnue par l'Eglise et un groupe soumis à l'autorité de sa " voyante " qui tend à se refermer sur lui-même. » Des premières plaintes sont alors déposées mais aboutissent à un non-lieu. Après de nombreuses nouvelles plaintes, une information judiciaire est de nouveau ouverte en 2014. Interpellée sur les rebondissements de cette affaire, la Miviludes reconnaît des comportements constitutifs de dérives sectaires.

Les trois axes judiciaires du procès concernent l'abus de faiblesse,

l'abus de confiance et l'extorsion de fonds. Selon l'accusation, la prévenue a enfermé les membres de sa secte dans une « prison spirituelle ». Jérémy Demay, journaliste indépendant, auteur d'un ouvrage sur l'affaire, pointe également les dérives d'ordre financier, montrant que les membres de la communauté sont incités à céder leurs biens et à verser des pensions conséquentes. Des soupçons de détournement d'héritage ont aussi fait l'objet de discussions lors du procès.

Les prévenus étaient passibles de cinq ans d'emprisonnement et 750 000 Euros d'amende. L'état de santé d'Eliane Deschamps ayant été jugé peu compatible avec un emprisonnement, un an de prison avec sursis a été requis au final. ■

(Sources : Le Figaro, 23.11.2021 & TV5Monde, 23.11.2021 & 20 Minutes, 22.11.2021 & France Bleu Bourgogne, 22.11.2021 & Le Parisien, 22.11.2021)

« Amour et Miséricorde » : la parole des témoins ■ France

■ Le groupe de prière fondé par la « voyante », Eliane Deschamps, jugée pour abus de faiblesse, est décrit dès 2002 par plusieurs témoins et proches de ses adeptes comme un collectif qui joue sur la manipulation mentale de ses fidèles.

Une des parties civiles au procès, Marie-France, explique avoir dès cette époque perdu tout contact avec son fils. Il lui avait annoncé qu'il avait « envie de changer d'air [...] pour se rapprocher du groupe Amour et Miséricorde ». « Il est devenu très distant, le dialogue était impossible ». À 45 ans, il est resté membre et adepte de la communauté et a coupé les relations avec sa mère.

Magalie Breux, une des filles de la « voyante », a quitté le groupe au bout de dix ans. Elle raconte les visions de sa mère, ses « apparitions » de la vierge, les pèlerinages et les défilés des fidèles dans la maison familiale. Elle décrit les brimades, les humiliations et l'emprise que sa mère a exercée sur elle. « On n'avait pas de vie sociale en dehors de la communauté ». Ce qu'elle décrit semble être un processus avéré d'emprise, de rupture, mais aussi de pression financière. « Jésus prend possession de son corps et lui dit que les adeptes doivent se détacher de leurs biens les plus chers ». Les adeptes devaient en effet donner leurs bijoux ou

des tableaux et versaient une pension de 300 à 350 euros par mois, parfois même déposaient régulièrement des sommes allant jusqu'à 5 000 euros.

« J'ai eu une vie d'esclave pendant dix ans : je faisais le ménage tous les jours à fond, je faisais la cuisine, j'obéissais, j'étais en soumission totale, sous emprise », témoigne à la barre Brigitte Delecourt, autre adepte pendant dix ans.

A l'inverse de ces témoignages, certains membres actuels de la secte sont venus au procès pour tenter de convaincre de leur « liberté », assurant qu'ils ne se considéraient ni sous emprise ni sous influence.

Un des avocats des parties civiles fustige ces témoignages « positifs », qui relèvent selon lui d'une « entreprise cosmétique » visant à masquer l'emprise.

« Eliane dirigeait tout », dit Gwenola Boucher-Doigneau, ex-adepte, qui a quitté la secte à 25 ans. « Je la diviniais, j'aurais tout fait pour elle. Je me serais jetée d'une falaise

si elle me l'avait demandé ». Elle raconte que la gourelle lui avait, entre autres, interdit de demander une péridurale lors d'un accouchement. Elle l'avait également forcée à rédiger une lettre à son père pour lui faire savoir « qu'il n'était plus son père ».

La sœur de Gwenola, Isabelle, et sa mère Brigitte avaient rejoint le groupe. « On était tous collés à Eliane comme la bernique à son rocher », dit cette dernière. Pierre, son mari et père de Gwenola, qui a tout fait pour faire sortir sa famille du groupe, analyse comment l'emprise a pu s'opérer. « Tout s'est fait progressivement, par la séduction ».

« C'est une véritable fabrique de l'état de faiblesse », explique une psychologue spécialiste du fait sectaire citée à la barre lors du procès. « L'individu passe de sujet à objet à travers la coupure avec son réseau d'appartenance ». ■

(Sources : Le Figaro, 23.11.2021 & France Bleu Bourgogne, 22.11.2021 & Le Parisien, 22.11.2021 & elle.fr, 23.11.2021 & TV5Monde, 22.11.2021)

L'anthroposophie, un frein à la vaccination ? ■ France/Allemagne/Suisse/Autriche

■ Publiées récemment, des statistiques sur la vaccination ont montré que la zone germanophone a le taux de vaccination le plus faible d'Europe. *Le Midi Libre* à s'interroger sur d'éventuels liens de cause à effet avec la large implantation de l'anthroposophie dans cette aire géographique. Une interrogation largement partagée par la presse allemande.

Fondée au début du XX^e siècle par l'ancien théosophe Rudolf Steiner, l'anthroposophie est un mélange de croyances chrétiennes, new age, hindouistes, mêlées de karma et d'occultistes. Si le siège central de l'organisation est situé à Dornach en Suisse, le mouvement est constitué de différentes structures fonctionnant de manière indépendante explique Ansgar Martins, professeur de philosophie des religions à l'université Goethe à Francfort. Néanmoins, présentes dans les secteurs bancaire, agricole, médical et scolaire, ces structures ont donné un large champ de diffusion aux concepts de l'anthroposophie dans la société.

Grand admirateur de Goethe, Rudolf Steiner a puisé aussi ses idées dans le courant romantique proche de la nature et critique de l'ère moderne. Selon Tobias Rapp, journaliste du *Spiegel* et ancien élève d'une école Waldorf, pour Steiner rien n'est impossible et des forces surnaturelles avec lesquelles il faut composer sont constamment à l'œuvre. C'est pour s'attirer leurs bonnes grâces qu'une série de rituels a été conçue par Rudolf Steiner. Ainsi, selon *der Spiegel*, l'agriculture biodynamique n'est pas seulement écologique, elle est

ésotérique. Dans les laboratoires Weleda l'eau dans laquelle les substances sont dissoutes doit être secouée d'une certaine manière afin qu'elles puissent développer leur pouvoir.

Dans ce monde où tout a un sens, la maladie n'échappe pas à la règle. D'après des passages de l'œuvre de Steiner, les maladies doivent avant tout être combattues spirituellement pour permettre à l'âme d'évoluer et éventuellement « d'expié les méfaits des vies antérieures », explique Michael Blume, spécialiste des religions et commissaire à la lutte contre l'antisémitisme dans la région allemande du Bade-Wurtemberg. En outre, selon les croyances de Rudolf Steiner, ceux qui se font vacciner peuvent devenir sourds au message karmique ce qui explique le scepticisme des anthroposophes les plus convaincus envers la médecine conventionnelle et leur réticence à la vaccination.

Il est important de ne pas empêcher les enfants d'être malades car la maladie aurait pour vertu de favoriser leur développement en renforçant leur corps mais aussi leur âme.

Est-ce à cause de cette perception de la maladie que tant d'écoles Steiner ont été touchées par

des épidémies de rougeole et sont aujourd'hui le foyer de contamination de Covid-19 ? Cela a été le cas fin novembre 2021 en Allemagne dans l'école Steiner de Borchten où 41 élèves et 12 enseignants ont été infectés par la Covid-19, ou dans celle de Fribourg où plus de 44 élèves et spectateurs d'un spectacle de cirque donné par l'école ont été infectés. Après enquête, l'inspection scolaire de Fribourg a découvert que 55 élèves et professeurs avaient été exemptés du port du masque. Les certificats avaient été réalisés dans des cliniques privées situées à Berlin et en Bavière et seuls trois d'entre eux étaient valides.

La presse a également rapporté le cas de médecins liés au mouvement qui ont « émis publiquement des doutes sur la réalité de la pandémie ou sur l'efficacité du vaccin » et ont préféré miser sur des traitements comme la poudre de météorite pour soigner la Covid.

Ainsi, pointe Tobias Rapp dans *der Spiegel*, les enseignements de Rudolf Steiner ont peut-être « un impact plus important sur notre société que beaucoup de gens ne le soupçonnent ». ■

(Sources : *Der Spiegel*, 15.11.2021 & *Midi Libre*, 23.11.2021)

Casa Lumiere

Joao de Deus, medium et gourou condamné pour crimes sexuels ■ Brésil

■ Un documentaire en six épisodes, « Gourou, au nom de Dieu », diffusé en octobre 2021 sur Canal+Docs et MyCanal, a suivi l'ascension et la chute du medium et guérisseur Joao de Deus.

Suite à une série d'enquêtes, Joao de Deus a été condamné en 2018 puis en 2020 à plus de 60 ans de prison pour viols, inceste, pédophilie et détention illégale d'armes à feu.

Le documentaire donne la parole à des témoins qui dénoncent une

série d'abus sexuels et de crimes qui se seraient déroulés sur une quarantaine d'années. Imposant une loi du silence à ses victimes, Joao de Deus étendait ses activités du Brésil aux Etats-Unis, agissant en toute impunité grâce à un large réseau de protection.

Incarcéré en avril 2020, il a depuis été placé en résidence surveillée en raison de la pandémie de Covid-19. ■

(Source : Télé-loisirs, 31.10.2021)

Extravagance

Validation de la mise en examen ■ France

■ A Saint-Denis de la réunion, la chambre d'instruction a rejeté la requête en nullité de la mise en examen d'Extravagance en qualité de personne morale. L'association sera bien poursuivie par la justice des faits de dérives sectaires à l'encontre d'anciens fidèles.

L'avocat d'Extravagance avait contesté la régularité de la procédure stipulant que les mises en examen de l'Eglise et de son leader n'auraient pas dû être prononcées conjointement et auraient dû faire l'objet de

deux rendez-vous différents. La chambre d'instruction a jugé qu'aucune entorse n'avait été commise.

En outre, l'association avait fait appel de l'obligation de versement d'une caution de 60 000€, ce

qui a aussi été rejeté par le juge d'instruction. L'église avait alors réussi à réunir les fonds grâce au soutien financier de ses fidèles. ■

(Source : Clicanoo, 17.11.2021)

FLDS

La FLDS condamnée à payer 1 million d'euros pour avoir violé les lois sur le travail des enfants ■ Etats-Unis

■ Le juge du tribunal de district de l'Utah a condamné l'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (FLDS) et deux de ses membres à payer un million de dollars pour avoir enfreint les lois sur le travail des enfants.

L'évêque Lyle Jeffs devra verser 312 079,30 dollars d'arriérés de salaire et 312 079,30 dollars de dommages et intérêts aux victimes. Quant à l'Église et Brian Jessop, le dirigeant de Paragon Contractors, la société qui employait les enfants illégalement pour récolter des noix de pécan, ils devront s'acquitter d'un autre arriéré de salaire de 281 336,32 dollars.

L'affaire avait éclaté en 2012 à la suite de la diffusion d'une vidéo montrant des femmes et des enfants occupés à la récolte de noix de pécan dans une ferme du sud de l'Utah. Le Département américain du travail avait alors déposé une plainte. Selon des documents judiciaires rendus publics en

2019, la société aurait utilisé des enfants sans les rémunérer entre 2008 et 2013.

Jeffs et Jessop n'avaient pas documenté les heures travaillées dans le ranch, et avaient refusé de fournir les noms des employés ce qui a obligé le département du travail à lancer un appel pour retrouver toutes les victimes.

Lyle Jeffs, qui avait été déjà condamné en 2017¹ pour une fraude aux bons alimentaires, est le frère de Warren Jeffs, ancien dirigeant de l'église, qui purge une peine à perpétuité pour agressions sexuelles.

La FLDS est une dissidence de l'Église de Jésus-Christ des Saints

des Derniers Jours (ormons), qui pratique encore la polygamie au sein de communautés fermées. ■

(Source : KSL.com, 30.10.2021)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *La condamnation de Lyle Jeffs enfin prononcée* : <https://www.unadfi.org/non-classe/la-condamnation-de-lyle-jeffs-enfin-prononcee/>

Pour en savoir plus sur cette affaire, lire sur le site de l'Unadfi :

- *La FLDS une nouvelle fois dans le collimateur de la justice* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/la-flds-une-nouvelle-fois-dans-le-collimateur-de-la-justice/>

- *Nouvelle condamnation de la société Paragon* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/nouvelle-condamnation-de-la-societe-paragon/>

Groupes divers

Un « gourou sexuel » et ses complices mis en examen pour viols et agressions sexuelles ■ France

■ Roger S., un septuagénaire se présentant comme « sorcier », a été interpellé en Corrèze. Il voulait convertir ses adeptes à la « sexualité sacrée ».

Sept plaintes ont été déposées pour viols, viols en réunion et harcèlement sexuel, notamment sur mineures.

Roger S. avait fondé l'École de la connaissance à Bort-les-Orgues. Cette structure s'est révélée être une secte dans laquelle le gourou et ses trois complices proposaient

des stages payants censés amener à la « maîtrise de l'énergie sexuelle » par un « dressage sexuel » : adeptes tenus en laisse, yeux bandés, humiliations, manipulations...

Le gourou prétend aussi maîtriser le Mind Virtual Game, jeu de rôle aux pratiques ésotériques, et promet d'ouvrir à la « magie de la vie » au

sein d'une communauté sexuelle qui ressemble étrangement à un harem. « C'est une personne intelligente, un manipulateur qui a fait de nous ce qu'il a voulu » révèle une de ses ex-compagnes. ■

(Sources : Le journal des femmes, 31.10.2021 ; linfo.re, 31.10.2021)

La Famille/
Communauté de
Malrevers

J'ai passé mon enfance dans une secte religieuse - Le Speech de Joseph, *Konbini News*, 31.10.2021, 7 minutes

■ Séquestrations, tortures, violences sexuelles, c'est ce qu'a vécu Joseph, membre de la communauté de Malrevers (43) jusqu'à ses quatorze ans.

18 ans après avoir quitté le groupe, il témoigne de son enfance coupée du monde, faite de brimades et de maltraitances pour lesquelles il vient de porter plainte.

Jusqu'en sixième il n'avait jamais quitté la communauté qui fonctionne en autarcie et dont les membres se marient entre eux. Proche de la Famille, une communauté restée secrète jusqu'à récemment, elle s'en différencie par la façon d'élever les enfants qui sont soustraits à leurs parents dès la naissance et élevés en commun. L'amour filial est prohibé et les discussions sur l'amour et la sexualité sont inexistantes.

Les enfants dormaient en dortoir, surveillés par un adulte appelé le « passeur » qui les réveillait parfois brutalement en touchant leur entrejambe pour vérifier s'ils

n'avaient pas eu de pensées « impures » durant la nuit.

L'enseignement était délivré au sein de la communauté jusqu'au CM2. Là aussi chaque faute de comportement était sanctionnée par des coups, les punitions allant crescendo avec l'âge. Finalement, Joseph connaîtra des semaines de séquestration dans une cave dont il ne sortait que le soir pour dormir.

Joseph raconte comment il a été corrigé pour avoir chahuté avec son cousin Daniel. Emmené dans une cave, il est injurié, frappé et violé avec un bâton en punition d'un comportement jugé comme « homosexuel » par Joël Fert, le dirigeant du groupe.

En 2003, des traces de coups découverts sur son cousin, scolarisé dans un collège, amènent l'ouverture d'une enquête. À la suite de

cela Joseph et sa famille seront chassés de la communauté pour cacher les maltraitances qui lui avaient été infligées ainsi qu'à son frère par le leader du groupe. Celui-ci sera condamné en 2008 à un an de prison dont dix mois avec sursis pour violences sur mineurs.

En 2019, c'est une visite à l'improviste dans la communauté qui lui fera prendre conscience de la nécessité de porter plainte afin que ses membres réalisent la gravité de ce qu'ils ont fait. ■

(Source : Facebook, Konbini, 31.10.2021)

Pour en savoir davantage sur cette affaire lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/communaute-de-malrevers/>

Voir la vidéo : <https://www.facebook.com/watch/?v=866768784008827&t=0>

Lev Tahor

Une jeunesse au sein de Lev Tahor ■ Canada

■ Ex-adepte de Lev Tahor, Mendy Levy a raconté à *Insider* sa vie sous contrôle au sein du groupe. Il a fui le groupe à l'âge de 15 ans et tente maintenant de construire une nouvelle vie.

L'ex-adepte raconte le contrôle total des dirigeants du groupe sur les adeptes. Il raconte comment une femme allergique aux graines de sésame est décédée après

avoir été forcée à en manger. Aucun médecin n'a été appelé, pour qu'elle guérisse il fallait faire confiance au rabbin. Selon lui, la mort était la conséquence d'un

manque de foi en lui.

Les adeptes n'ont pas le droit de consulter un médecin ou d'aller à l'hôpital sans la permission du rabbin. Les dirigeants ne veulent

>>>

>>>

pas que leurs adeptes côtoient le monde extérieur.

Mendy Levy décrit le déroulement des journées régulé par le groupe et surtout les volontés du rabbin : prière tous les matins à 5h30 avec immersion dans l'eau, il passe la journée à étudier et connaître par cœur les textes du groupe, tous les autres textes religieux étant bannis. Aucune éducation n'est donnée aux enfants du groupe. Mendy Levy ne connaissait par le mot « science » et ne parlait quasiment pas anglais. Ils ont encore moins accès aux distractions et aux loisirs.

Selon ce témoignage il y aurait environ 15 dirigeants qui contrôlent l'intégralité de la communauté (environ 300 personnes). Les enfants

sont maltraités physiquement et psychologiquement, de nombreuses punitions leur sont infligées. Lorsqu'ils sont battus, ils doivent embrasser la main et remercier celui qui vient de les frapper. Les liens d'amour entre parents et enfants sont inexistantes. Cela permet aux leaders d'être les seuls référents d'autorité.

A sa sortie, Mendy Levy a témoigné de sa vie au sein du groupe auprès des autorités et a notamment alerté sur le fait que de nombreuses personnes au sein du groupe pensent au suicide, exaspérés de subir des tortures. Lui-même a pensé se suicider et avoue avoir fait une dépression. Petit à petit, il a alors élaboré un plan pour pouvoir

fuir. A ce moment-là, alors qu'il est âgé de 15 ans, on souhaite qu'il se marie avec une fille de 12 ans. Il donne son accord au rabbin mais commence à secrètement planifier sa fuite. Il se rend en secret à l'ambassade du Canada au Guatemala et après l'obtention de son passeport il s'envole quelques mois plus tard pour le Canada où il est accueilli par les services de la protection de l'enfance.

Il lui a fallu beaucoup de temps pour s'habituer à la vie en dehors de Lev Tahor. Il a dû apprendre la langue mais aussi suivre une thérapie et obtenir le soutien de nombreuses personnes. ■

(Source : [Insider](#), 07.11.2021)

Deux responsables reconnus coupables ■ Etats-Unis

■ **Nachman Helbrans et Mayer Rosner, deux membres de Lev Tahor, ont été reconnus par le tribunal fédéral de New York coupables d'enlèvement d'enfants et exploitation sexuelle sur l'un d'entre eux. Ils risquent une peine minimale de 10 ans pouvant aller jusqu'à la perpétuité.**

En 2018, une mère craignant pour la sécurité de ses deux enfants (une jeune fille de 14 et son petit frère) au sein de Lev Tahor a fui le Guatemala où était installé le groupe pour New York. En 2017, la jeune fille âgée de 13 ans avait été mariée par les dirigeants à un homme du groupe âgé de 19 ans. Un tribunal américain a accordé à la mère la garde exclusive de

ses enfants et a interdit à leur père encore membre du groupe d'entrer en relation avec eux. A la fin de l'année 2018, Nachman Helbrans et Mayer Rosner avaient élaboré un plan afin d'enlever la jeune fille et son frère, leur faisant passer la frontière américaine illégalement afin de les emmener au Mexique.

Lev Tahor adopte un mode de

vie traditionnaliste mais pour cet enlèvement ils avaient utilisé des moyens modernes (téléphone portable, application cryptée, faux passeports). Les enfants avaient été retrouvés dans un hôtel au Mexique.

La peine sera prononcée ultérieurement. ■

(Sources : [Times of Israel](#), 11.11.2021 & [National Post](#), 12.11.2021)

One Nation poursuit sur sa lancée ■ France

■ **Après l'échec de son installation dans le Lot, le mouvement One Nation envisage désormais de s'établir dans les Alpes de Haute-Provence. Une équipe de journalistes de l'Œil du 20h de France 2 a infiltré le mouvement lors d'un atelier de trois jours organisé près de Valence (26) par Alice Pazalmar, la fondatrice de One Nation.**

Très présent sur les réseaux sociaux, le mouvement appelle à faire sécession avec l'État, à l'image des Citoyens souverains. Dans ses vidéos, Alice engage ses adeptes à brûler leur passeport, à retirer leur plaque d'immatriculation pour ne plus être repérables. État dans l'État, One Nation délivre désormais ses propres permis de conduire et ses propres cartes d'identité.

Pendant les trois jours d'atelier Alice Pazalmar distille de longs monologues antisystèmes aux 25 participants issus de tous les milieux sociaux. Ils sont venus de toute la France pour « participer à la libération de l'humanité », ou « pour passer à l'action ».

Si le projet d'installation dans le Lot a échoué, le groupe poursuit son idée d'établir des communautés physiques dans tout le pays. Baptisées One Lab par Alice Pazalmar, ces « oasis » où démarrer « un nouveau monde » ont pour vocation de vivre selon les idéaux des membres du groupe. L'idée d'Alice Pazalmar est de laisser à chacun l'initiative sur le terrain et ensuite de partager les idées qui ont fonctionné. Mais selon les

journalistes infiltrés au séminaire, le but est aussi de constituer un maillage de communautés en sécession avec l'État dans toute la France, sortes d'États dans l'État. Si le nombre de présents à l'atelier était réduit, le réseau compterait environ 4 000 membres actifs qui communiquent en permanence sur une messagerie cryptée.

Ce sont ces mêmes membres qui avaient conseillé à la mère de Mia d'enlever sa fille et de contacter Rémy Daillet pour passer à l'action.

Pour Rudy Reichstadt, directeur de *Conspiracy Watch*, « on retrouve chez Alice Pazalmar un discours qui est celui du complotisme le plus radical. On voit là les germes de ce qui pourrait être une dérive sectaire. ». Antivax, cette dernière adhère aussi aux thèses de QAnon.

Selon l'Unadfi, l'idéologie new age, en engageant ses « adeptes à se couper de la société pour en créer une autre », est une porte vers le complotisme et l'une des principales sources d'inspiration des mouvements comme One Nation. Pascale Duval, porte-parole de l'association, estime qu'il y a

« vraiment chez eux un besoin de fuir notre société pour recréer la leur ».

Selon Laurent Nuñez, coordinateur national du renseignement, le plus grand danger d'un mouvement comme One Nation c'est le séparatisme. Le raisonnement de ces gens « qui se mettent en marge des règles de la République et rejettent toute autorité étatique ou locale » lui rappelle celui de l'ultra droite qui amène ses membres « à se retirer, s'entraîner, s'organiser, avoir la capacité de se défendre et finalement d'occuper un territoire ».

En 2020, la Miviludes a reçu neuf signalements sur One Nation. ■

(Sources : France TV Info, 15.11.2021, La Voix du Nord & BFM TV, 19.11.2021)

Pour visionner l'émission : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/enlevements/enlevement-de-mia/one-nation-enquete-de-l-oeil-du-20h-au-coeur-d-un-mouvement-complotiste_4846133.html

Pour en savoir plus sur One nation, lire sur le site de l'Unadfi : *La nation virtuelle ne verra pas le jour dans le monde réel* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/la-nation-virtuelle-ne-verra-pas-le-jour-dans-le-monde-reel/>

Exploitées au sein de l'Opus Dei ■ Argentine/Paraguay

■ Plus d'une quarantaine de femmes ont déposé plainte auprès du Vatican contre l'Opus Dei pour exploitation par le travail, abus de pouvoir et de conscience. Elles auraient été exploitées par l'organisation en Argentine et au Paraguay, alors qu'elles étaient mineures.

Dans leurs témoignages, ces femmes affirment avoir été contraintes de travailler pendant 12 heures par jour sans pauses sauf pour manger et prier. Elles devaient effectuer des tâches domestiques difficiles sans recevoir de salaires. Elles n'étaient pas inscrites au système de sécurité sociale. Certaines gardent aujourd'hui des séquelles physiques de ces longues journées éreintantes. Elles n'ont jamais osé protester et se persuadaient qu'elles devaient faire ça car elles avaient une dette envers Dieu. Ces femmes ont été pour la plupart recrutées par le groupe et séparées de leurs familles alors

qu'elles avaient entre 12 et 16 ans. Elles estiment avoir été victimes d'emprise durant des années : coercition et menace spirituelle pour les pousser au travail ainsi qu'un contrôle constant de leurs relations avec le monde extérieur. Au bout d'un certain temps la plupart d'entre elles ont demandé à partir car les exigences physiques et psychologiques devenaient intolérables. Elles se sont alors retrouvées sans argent et avec un fort besoin d'aide psychologique.

L'avocat des plaignantes soutient que c'est le reflet d'une politique interne institutionnalisée de l'Opus Dei car des problèmes similaires ont été recen-

sés en Afrique, en Espagne ou au Mexique. Les plaignantes souhaitent obtenir des excuses publiques, une reconnaissance des abus subis, une réparation financière et une juste condamnation des responsables. Leur plainte déposée au Vatican vise en effet de nombreux dirigeants de l'Opus Dei pour leur participation aux sévices ou leur connaissance des traitements infligés. En l'absence de réponse du Vatican les plaignantes pourraient engager des poursuites pénales contre l'Opus Dei en Argentine et dans d'autres pays où elles ont travaillé. ■

(Sources : Associated Press, 12.11.2021 & Euronews, 16.11.2021)

Une vie sous contrainte ■ Canada

■ Dans son article « Incursion dans le monde de l'Opus Dei », *Radio Canada* publie un témoignage montrant le contrôle abusif de l'organisation sur les individus. Un homme ayant vécu trente ans au sein de l'organisation admet être aujourd'hui victime de paranoïa et de peur irrationnelle..

Le témoin, Vincent Durocher s'est engagé en tant que numéraire à savoir qu'il a fait les mêmes vœux qu'un prêtre (pauvreté, chasteté, célibat). Pourtant dans le groupe la majorité des membres sont mariés et ont des enfants et rien ne laisse penser qu'ils sont membres de l'Opus Dei. Vincent Durocher a vécu dans des maisons de l'Opus

Dei avec d'autres membres et l'intégralité de leur salaire est versé à l'organisation. Ils sont encouragés à respecter un plan de vie quotidien comprenant de nombreuses dévotions.

Pour Vincent Durocher, le sentiment de piège est profond. L'organisation ne lui a pas tout

dit sur ses réelles intentions notamment sur les exigences financières et le fait de devoir consacrer une grande partie de sa vie au mouvement. Il faut être disponible pour le groupe : formations spirituelles, cercles de discussion. Le programme complet épuise les adeptes. Leur vie entière est contrôlée par

>>>

>>>

l'organisation, les déplacements sont surveillés et les livres, le cinéma, le théâtre et d'autres loisirs sont proscrits. Une véritable emprise s'exerce au sein du groupe sur les individus.

Radio Canada a aussi donné la parole à un ex-adepte qui a dirigé plusieurs centres de l'organisation. Il confirme les pressions et une recherche de la perfection. Il reconnaît que de nombreux numéraires sont sous

antidépresseurs souvent parce qu'ils ont l'impression de ne jamais atteindre la perfection, la sainteté. Les personnes souffrantes sont souvent orientées vers des médecins membres de l'organisation. Au sein du groupe, il est conseillé aux numéraires de se confier même sur leurs secrets les plus intimes à leur guide spirituel. Pour d'anciens membres, ces confidences entrent dans le cadre d'une volonté de contrôle. De

plus, les supérieurs s'échangent les informations sur les fidèles, il n'y a aucune confidentialité.

L'Opus Dei est un mouvement qui dans de nombreux pays a une grande influence et n'hésite pas à répandre ses idées anti-avortement, contre le mariage pour tous ou l'aide médicale à mourir. Certains estiment le nombre de membres dans le monde à plus de 90 000. ■

(Source : *Radio Canada*, 04.11.2021)

QAnon

La fascination des QAnon pour J.F Kennedy Jr ■ Etats-Unis

■ Au début du mois de novembre 2021, des centaines d'adeptes de la mouvance QAnon se sont réunis à Dallas à l'endroit où fut assassiné l'ancien président John Fitzgerald Kennedy. Ils espéraient le retour de son fils mort dans un accident d'avion en 1999. Celui-ci n'est jamais apparu...

Dans les rangs des adeptes de QAnon, John Fitzgerald Kennedy Junior, Michael Jackson ou encore Lady Di sont considérés comme vivants et ils invoquent régulièrement leur réapparition. Dans cette mouvance, même un décès donne lieu à une analyse conspirationniste. QAnon explique par exemple que certaines personnalités étaient menacées par le « complot pédosataniste »

et il fallait donc pour se sauver qu'elles se fassent passer pour mortes. Depuis l'assassinat de JFK en 1963 et le décès de son fils en 1999, les Kennedy fascinent les théoriciens du complot.

Les membres de QAnon sont particulièrement fascinés par JFK Jr depuis un message du mystérieux Q annonçant une « relation » entre Donald Trump et JFK Jr, en avril 2018. Et depuis, la non-mort

du fils de l'ancien président des Etats-Unis alimente les rumeurs : certains l'aperçoivent lors de cérémonies, de meeting de Donald Trump ou même dans le service de sécurité de Donald Trump. Une autre théorie fait état que derrière Q se trouverait... JFK Jr. ■

(Sources : *Nouvel Obs*, 03.11.2021 & *Le Monde*, 07.11.2021)

Quiverfull

Maternité et soumission des femmes dans un mouvement chrétien fondamentaliste ■ Etats-Unis

■ Le mouvement Quiverfull qui prône une lecture littérale de la Bible repose sur deux fondements idéologiques : la soumission totale des femmes à leur mari et le refus de toute planification des naissances.

>>>

>>>

Ce courant chrétien évangélique fondamentaliste né dans les années 1980 aux Etats-Unis revendique un retour à des rôles genrés très stricts. Les enfants étant considérés comme un « don de Dieu », les familles sont nombreuses, parfois de douze enfants ou plus. L'école à la maison fait aussi partie des principes d'éducation du mouvement, avec une défiance envers les « écoles du gouvernement ».

La soumission des femmes se fonde sur une lecture littérale de certains versets de la Bible et sur l'idée que la relation entre le mari et la femme est semblable à celle entre Dieu et son Eglise. Dans ces communautés extrêmes, la femme n'a ni le droit de conduire ni celui de voter.

Le mouvement a par ailleurs fait l'objet de plusieurs alertes pour des violences sexuelles et conjugales. En 2015, un rapport de police rendu public a révélé qu'un des fils de la famille Duggar, âgé de 15 ans au moment des faits, avait agressé plusieurs jeunes filles dont ses sœurs. Il a été arrêté en 2021, avec détention d'images pédopornographiques.

Outre les violences conjugales, les punitions corporelles envers les enfants font aussi scandale. Dans plusieurs affaires, des parents appliquaient les méthodes de Michael et Debi Pearl, connus pour leur ouvrage « *To train up a child* » préconisant des châtiments jugés appropriés à l'éducation des enfants.

Des personnes ayant quitté

le mouvement soulignent ces dérives. « J'ai été endoctrinée à voir le monde entier à travers un filtre religieux [...] Les seules choses que j'ai apprises à la maison tournaient autour du rôle que l'on m'a assigné en tant que fille et future épouse », déclare Cynthia Jeub, ancienne membre de la communauté.

Kathryn Joyce, journaliste et auteur de *Quiverfull : inside the patriarchy movement*, note que des communautés d'anciens Quiverfull se créent en ligne pour aider à quitter le mouvement, s'entraider et gérer les post-traumatismes. ■

(Source : [Slate.fr](https://www.slate.fr), 19.11.2021)



Réinfo Covid s'exporte ■ Canada

■ **Connu en France, le groupe Réinfo Covid qui milite pour « une politique sanitaire juste et proportionnée » est aussi implanté outre-Atlantique au Québec. Le groupe ouvertement anti-vaccin prolifère sur les réseaux sociaux et multiplie ses réunions publiques pour diffuser son idéologie.**

Fondé en juin 2021, le groupe organise des conférences de presse pour dénoncer la gestion de la pandémie et aborder le sujet de la vaccination, n'hésitant pas à diffuser de fausses informations. Réinfo Covid Québec organise aussi des manifestations d'opposants aux mesures sanitaires et à la vaccination obligatoire. Leur porte-parole est un médecin à la retraite. Comme il l'indique sur son site web, le groupe souhaite

réunir des médecins et des soignants mais pas uniquement. Il prétend réunir des opinions différentes autour d'un dénominateur commun mais au sein du groupe des personnes vont défendre des idées plus extrêmes. Il est difficile d'estimer le nombre de personnes adhérant au groupe. Seule indication chiffrée : le nombre de membres du groupe Facebook, 13 500 au début du mois de novembre. Un grand nombre de pu-

blications, notamment sur la dangerosité des vaccins, y sont largement partagées et commentées. Sur leur site on peut retrouver certaines théories complotistes, la promotion de traitements dont l'efficacité n'a pas été prouvée ou encore de nombreuses fausses informations censées permettre aux internautes de se « réinformer ».

La différence est notable entre les discours publics et les idées partagées sur internet et les réseaux

>>>

>>>

sociaux. Sur ces plateformes le groupe semble enclin à plus de radicalité. Pour Stephanie Yates, professeure au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal, le discours sur les espaces numériques est différent car il est notamment moins fondé scientifiquement et plus émotif en faisant plus appel à la peur. Pour elle, les discours dans les espaces numériques s'adressent à des

personnes déjà sympathisantes et ne requièrent aucune édulcoration et les remises en question seront quasi-inexistantes.

L'ouverture de Reinfo Covid à une pluralité de discours est aussi un constat du journaliste français William Audureau qui montre que le fonctionnement du groupe permet à certaines personnes sans background médical d'exprimer et de promouvoir des « discours parfois assez exotiques ». Il a re-

marqué que la quasi-intégralité des publications tournent autour de la dangerosité supposée des vaccins et des masques, bien que le groupe se défende d'être anti-vaccins et anti-masques. ■

(Source : Radio Canada, 13.11.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi, L'inquiétante évolution du collectif Réinfo-covid : <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/l-inquiétante-evolution-du-collectif-reinfo-covid/>



Scientologie

La CCDH assiège les hôpitaux lyonnais ■ France

■ La Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme (CCDH) manifeste devant les hôpitaux lyonnais contre la psychiatrie et les abus qui en découleraient.

Les membres de la CCDH se positionnent à l'entrée et distribuent des tracts aux propos anxiogènes à la fois aux soignants, aux patients et aux visiteurs. Leurs flyers prétendent que les hôpitaux psychiatriques commettent différents abus : séances d'électrochocs, contentions forcées des patients, isolements à répétition et camisole chimique pour les plus endurants. De nombreuses fausses informations sont ainsi distribuées à la porte d'établissements médicaux. L'ancrage de la Scientologie est important à Lyon comme en témoigne une infirmière qui en vingt ans de carrière dans un hôpital psychiatrique

lyonnais a toujours vu les scientologues venir aux portes de l'établissement.

Ces tracts représentent un risque pour les patients ou les familles qui sont en situation de fragilité face à la maladie et pourraient se laisser convaincre par ces discours angoissants et se détourner des soins médicaux.

Du côté des hôpitaux, on veille à vérifier qu'ils ont bien une autorisation de tracter et les responsables des établissements sont mis au courant de la présence scientologue.

Pour Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, la Scientologie per-

çoit la psychiatrie comme une concurrence à l'analyse psychologique inventée par son fondateur. Même constat du côté de la Miviludes qui constate la volonté de la Scientologie d'utiliser cette campagne de dénigrement pour se faire connaître de personnes en situation de vulnérabilité. D'autant plus qu'aucune mention directe du lien entre la Scientologie et la CCDH ne figure sur les tracts. Agissant masqué le mouvement profite d'une confusion possible avec la Commission de droits de l'homme. ■

(Source : Rue89, 08.11.2021)

Témoins de Jéhovah

Rappel à l'ordre en vidéo ■ France

■ Face aux divers scandales qui éclaboussent leur communauté depuis plusieurs années, les Témoins de Jéhovah ont décidé de ramener leur « troupeau » dans le droit chemin en publiant une vidéo qui sonne comme un rappel à l'ordre.

Ayant pour toile de fond l'Armageddon, l'un des thèmes chers à l'organisation, la vidéo initialement mise en ligne en 2016 sur le site jw.org sous le nom « Rejetons ce qui mine la fidélité », a été scindée en plusieurs parties. Republiée en novembre 2021, l'une d'elle a pour sujet « les mauvaises fréquentations ».

Destinée à resserrer les rangs autour de la communauté exposée à un monde hostile, cette vidéo scénarisée montre plusieurs témoins s'abritant dans une sorte de bunker en parpaings. Pendant qu'à l'extérieur la fin des temps a déjà commencé, à l'intérieur des adeptes se racontent des situations où leur « fidélité [envers Jéhovah] a été mise à l'épreuve ».

La femme d'un Ancien relate

comment elle s'est éloignée de ses collègues de travail, limitant ses relations aux contacts professionnels, afin de se soustraire à l'« influence négative » qu'elles avaient sur son couple. « C'est grâce à Jéhovah que nous avons de bonnes habitudes et des valeurs morales. Alors m'exposer comme ça à de mauvaises fréquentations, c'était lui être infidèle » commente-t-elle.

Son témoignage est interrompu par une famille venue s'abriter dans le bunker, fuyant la grande tribulation¹. Les témoins de Jéhovah qui les accueillent déplorent l'absence de l'un de ses membres qui a préféré quitter l'organisation, référence à peine voilée à ceux qui font « le mauvais

choix de s'en aller » au pire moment.

Etienne Jacob, le journaliste du *Figaro* qui a révélé l'existence de cette vidéo au grand public, rappelle la question du sort des anciens membres, en particulier l'ostracisme dont ils sont victimes de la part des membres de la communauté.

Il pointe aussi comment la pandémie a été interprétée par l'organisation comme un signe de la fin des temps et mise à profit pour lancer une grande campagne de recrutement par mail et courriers. ■

(Source : [Le Figaro, 24.11.2021](#))

1. La grande tribulation est une période de grande souffrance et de calamités censée précéder la seconde venue du Christ et le jugement dernier.

Un ancien Témoin de Jéhovah condamné à sept ans de prison ■ Belgique

■ Un liégeois de 82 ans a été condamné à une peine de sept ans de prison par le tribunal correctionnel de Liège pour viols, attentats à la pudeur et débauche envers ses deux petites filles âgées de quatre et neufs ans au moment des faits.

Le récit des fillettes qui ont subi les agressions de leur grand-père entre juillet et août 2018, a été considéré comme hautement crédible par un expert du tribunal. Outre des agressions sexuelles, l'homme avait montré des vidéos et des dessins pornographiques

aux enfants pour « faire leur éducation sexuelle », selon ses propres mots.

Témoin de Jéhovah au moment des faits, il a depuis été exclu de la communauté.

L'expert considérant qu'il s'agit

d'une personnalité manipulatrice d'une grande perversité et le risque de récidive étant élevé, le tribunal a plaidé son arrestation immédiate en dépit de son âge avancé. ■

(Source : [La Dernière heure, 19.11.2021](#))

Développement personnel

Le développement personnel fait vendre ■ France

■ Avec son lot d'inquiétudes et de peurs la pandémie a entraîné une nette augmentation des ventes d'ouvrages de développement personnel. Ces livres promettent des solutions miracle pour une vie meilleure.

Les chiffres ont de quoi impressionner : +148% entre juin 2019 et 2020, annonce une directrice éditoriale. Psychiatre à l'Assistance publique Hôpitaux de Marseille, Guillaume Fond constate que ces livres ciblent des personnes qui ressentent de l'impuissance et de l'injustice.

Ils retrouvent alors l'impression d'être acteur de leur vie. Il reconnaît le côté feel good de ces ouvrages, mais incite à bien choisir car le nombre impressionnant de ventes n'est pas un gage de sérieux et de crédibilité. Il appelle à se méfier de toutes les promesses miraculeuses et la

pensée magique.

En effet, bien souvent basés sur des expériences personnelles et des témoignages, ces livres glissent vers le spirituel et l'ésotérisme, s'écartant complètement de toute notion psychologique et scientifique. ■

(Source : Le JDD, 09.11.2021)

Magie, sorcellerie, exorcisme

Marabouts, mediums et guérisseurs : des abus et des pratiques dangereuses ■ France

■ Amour travail, argent, santé : des marabouts et charlatans sans scrupule aux méthodes bien rôdées s'attaquent aux personnes fragiles en proposant des solutions miracles ou de prétendus remèdes coûteux et dangereux pour la santé.

De nombreux abus entourent les pratiques mystiques des marabouts ou pseudo-guérisseurs aux dépens de leurs victimes, des personnes fragiles qui hésitent souvent à porter plainte, freinées par la honte de s'être fait berné.

Pour les besoins d'une enquête menée pour la presse locale des Yvelines, un journaliste a contacté un « medium- voyant », jouant la carte d'un désespoir amoureux.

Le medium a fait miroiter une solution à 350 euros en assurant « 100% de réussite ».

En France, de nombreux escrocs se font passer pour des guides spirituels, comme on peut en trouver dans la culture africaine, et s'adonnent à des arnaques en tout genre, par petites annonces ou sur Internet.

On a pu recenser à Mantes-la-Jolie une victime de rituels vaudous

escroquée de sommes très importantes, des personnes ayant subi des violences commises par un « imam exorciste », ou encore une famille ruinée par un pseudo-guérisseur.

« Souvent ils y vont petit-à-petit pour plumer leurs cibles. Leur première intervention ne fonctionne pas, alors il en faut une deuxième, une troisième... et c'est payant à chaque fois »,

>>>

>>>

explique Marie Drilhon, Présidente de l'ADFI des Yvelines.

Si une aide sans emprise psychologique et à des tarifs raisonnables, dans une relation d'écoute, peut parfois avoir des effets bénéfiques face aux épreuves, pour autant ces pratiques, dès qu'elles prétendent soigner des maladies, peuvent devenir dangereuses.

« Certains prétendent soigner des maladies et arrivent à convaincre leur interlocuteur de cesser les traitements médicaux », dit Marie

Drilhon, qui précise qu'il y a alors « perte de chance dans les soins ».

Certains marabouts, assurant détenir l'élixir miracle, ou disant avoir un « don », ont même prétendu, par téléphone, pouvoir guérir rapidement la Covid, le sida ou le cancer, grâce à des « prières » et des décoctions secrètes.

Les « mauvais sorts » sont aussi la cible des « envoûteurs » qui, moyennant finance, proposent par exemple d'éloigner un rival, de le rendre malade, ou même de le faire mourir. « La sorcellerie

est une tradition africaine qui a un sens communautaire. Quand elle est exportée dans une autre culture, il y a de vrais risques d'abus », dit Marie Drilhon.

Si la plupart des guérisseurs autoproclamés sont des escrocs, certains sont de bonne foi, reconnaissant venir en complément de traitements médicaux sans s'y substituer et tenant un discours religieux plus rigoureux, mais ils restent rares. ■

(Source : actu.fr, 09.11.2021)

Mouvance
catholique

Trois ans de prison avec sursis pour le fondateur de l'Angélus ■ France

■ **L'abbé Spinoza a été condamné à trois ans de prison avec sursis pour violence et maltraitance sur des élèves de l'Angélus, un établissement scolaire hors contrat qu'il avait fondé en 2010. Il a, en outre, été reconnu coupable de travail dissimulé par le tribunal correctionnel de Bourges.**

Sous le patronage du Bon Pasteur, l'école ouverte à Presly dans le Cher accueillait une centaine d'élèves de la primaire à la terminale, jusqu'à sa mise sous scellée par la préfecture en juin 2017.

L'affaire a éclaté en 2017, après qu'une famille et des enseignants, anciens membres de l'Angélus ont dénoncé des faits de violences auprès de la direction de l'Académie. Les enquêteurs avaient rassemblé une cinquantaine de témoignages d'élèves, dont une vingtaine ont relaté des faits de violences et

« deux ou trois » des agressions sexuelles. Ils avaient dénoncé des coups de poing, des gifles, des privations de nourriture (de la nourriture périmée avait été retrouvée lors des perquisitions), l'absence de chauffage ou l'obligation d'effectuer des tâches ménagères pour lesquelles aucun personnel n'était employé.

Finalement deux familles et l'association La Voix de l'enfant se sont portées parties civiles contre l'abbé, décrit par le substitut du procureur de Bourges comme un gourou qui aurait institutionnalisé la violence et organisé la terreur.

Il n'a présenté aucune excuse aux victimes présentes.

Le parquet avait requis à l'encontre de l'abbé une peine de trois ans de prison, dont un ferme mais la cour n'ayant pas retenu « le caractère habituel des violences », il écope d'une peine avec sursis. Cependant le parquet a été suivi dans ses autres réquisitions et l'ecclésiastique n'a plus le droit d'enseigner ni de pratiquer des « activités rémunérées ou bénévoles au contact de mineurs pour une durée de dix ans ». Il a en outre, été condamné à verser un euro symbolique à l'association

>>>

>>>

La Voix de l'enfant, et 20 000 € de dommages et intérêts aux autres plaignants.

Concernant les accusations de travail dissimulé, l'abbé Spinoza a été condamné à dédommager l'Urssaf Centre-Val de Loire à hauteur de 101 371 € pour les cotisations sociales non versées entre 2014 et 2017. A l'époque des

faits, le prêtre avait fait rédiger une convention de bénévolat par un avocat pour se couvrir - ce dernier était partie civile au procès. Plusieurs bénévoles étaient payés 15 euros de l'heure en liquide, tandis que des enseignants et des surveillants bénéficiaient d'avantages en nature.

Deux autres prévenus, eux aussi

accusés de violence, ont écopé de peines plus légères. ■

(Source : La Croix, 24.11.2021)

Pour en savoir plus sur l'affaire lire sur le site de l'Unadfi : *Perquisition dans une école hors contrat du Cher* <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/education-periscolaire-et-culture/perquisition-dans-une-ecole-hors-contrat-du-cher/>

Mouvance hindouiste

Travail forcé dans une secte hindouiste ■ Etats-Unis

■ **Bochasanwasi Akshar Purushottam Swaminarayan Sanstha (BAPS), une secte hindouiste présente aux Etats-Unis, est accusée d'avoir exploité des centaines de travailleurs dans ses temples américains. Ils travaillaient dans des conditions dangereuses moyennant une faible rémunération.**

Les avocats des travailleurs accusent la secte d'avoir attiré des travailleurs d'origines indiennes pour travailler dans des temples partout à travers les Etats-Unis contre un salaire de 450 dollars (environ 400 euros). Exposés à la poussière et à des produits chimiques dangereux, ils travaillaient sept jours sur sept à la construction et à l'entretien des temples du groupe. Une première plainte a été déposée en mai uniquement contre le temple du New Jersey. Le même jour les autorités ont perquisitionné ce temple après le décès d'un ouvrier. Une

nouvelle plainte accuse les responsables du BAPS d'avoir violé le droit du travail de l'État et le Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act, mieux connu sous le nom de RICO, créé pour lutter contre le crime organisé.

Les travailleurs auraient été introduits aux Etats-Unis en prétendant qu'ils étaient des artisans volontaires, ce qui leur permettait d'obtenir des visas religieux. Ils étaient attirés par des promesses de salaire équitable et des heures de travail correctes. Ils n'avaient pas le droit de parler aux visiteurs. Pour la plupart ils étaient issus

des couches les plus basses de la société indienne.

Le BAPS entretient des liens étroits avec le Premier Ministre indien Narendra Modi, participant notamment financièrement à la construction d'un temple souhaité par Modi pour remplacer une mosquée détruite par des dévots hindous. Le BAPS est aussi connu pour avoir construit partout dans le monde d'impressionnants temples avec sculptures et fontaines qui attirent les visiteurs. ■

(Sources : The New York Times, 10.11.2021 & Yahoo, 13.11.2021)

Néochamanisme

La mode des retraites psychédéliques ■ Etats-Unis

■ **Depuis plus d'une décennie les « retraites psychédéliques » se multiplient, aussi bien dans des pays comme le Costa Rica ou la Jamaïque qui autorisent certaines substances psychédéliques, qu'aux Etats-Unis dans des réseaux cachés.**

>>>

>>>

Aux Etats-Unis des réseaux fantômes de chamans partagent des substances psychédéliques et détaillent leurs utilisations sur les réseaux sociaux. Ces drogues ont connu un intérêt croissant notamment par le fait que certains professionnels de santé mentale les considèrent comme utiles pour des dépressions ou des troubles de stress post-traumatique. Plus largement, l'industrie du bien-être intègre de manière croissante ces pratiques notamment depuis l'apparition d'une certaine fragilité mentale des individus consé-

quence de la pandémie.

Cependant il faut être extrêmement prudent avec ces produits qui peuvent provoquer une psychose ou des problèmes de santé mentale sur le long terme. Le manque de surveillance lors de retraites constitue un risque et peut avoir des conséquences mortelles. En 2020, une Britannique ayant rejoint le Pérou pour une retraite d'ayahuasca a développé à son retour des problèmes de santé mentale qui l'ont conduite au suicide. Dans ces retraites, de nombreux vols et agressions

sexuelles sont aussi constatés. Des chamans profitent de la vulnérabilité physique et émotionnelle de certaines femmes lors de la prise de substances.

Selon Ronald Griffiths, professeur à la faculté de médecine de l'Université Johns Hopkins de Baltimore, les risques encourus sont sous-estimés. Ces retraites sont perçues comme un eldorado qui transforme des vies, et les dangers sont bien souvent occultés. ■

(Source : [The New York Times](#), 25.11.2021)



New Age

Endoctriné à la pensée New Age ■ France

■ Ex-adepte du New Age, Elisabeth Feytit est réalisatrice du podcast *Meta de choc*¹ par lequel elle espère aider à l'analyse critique des croyances New Age. Dans un entretien à *Usbek & Rica* elle explique les mécanismes du New Age à partir de son expérience.

Elisabeth Feytit aborde un aspect important du New Age qui est l'absence de structure, de leader officiel, de hiérarchie et d'une doctrine officielle et commune. Par conséquent, une personne qui adhère à une pratique spirituelle issue du New Age n'a pas l'impression de rejoindre une structure sectaire.

Elle raconte être entrée en contact avec l'idéologie New Age par une initiation à la Loi de l'attraction et la pratique de la respiration consciente. N'ayant pas trouvé satisfaction dans les pratiques dites conventionnelles, elle cher-

chait d'autres thérapeutiques. Elle a trouvé une communauté sympathique, un lieu d'expression permettant de se poser des questions sur soi et d'échanger avec d'autres.

Pour elle, le New Age apporte l'illusion de pouvoir améliorer sa vie quotidienne, sortir de la norme en ayant un nouvel emploi, entrer en symbiose avec la nature ou encore se connecter à son féminin sacré. A propos d'emploi, Elisabeth Feytit est elle-même devenue thérapeute en respiration consciente, conquise par l'idée que chacun est un soignant. De

nombreuses pratiques liées au New Age propose des formations afin de devenir soi-même soignant ?

Avec le recul, elle s'aperçoit que l'ensemble de ces théories étaient sans fondement et qu'elles auraient pu se tourner vers des personnes compétentes pour répondre à ses questionnements. Bien souvent, les adeptes du New Age essayent de légitimer leurs théories en s'appuyant sur la science.

Elle témoigne s'être progressivement radicalisée dans sa croyance. Son entourage lui sug-

>>>

>>>

gère qu'elle est une enfant indigo². Un jour lors d'une promenade en forêt avec « une sorte de druide » elle a eu le sentiment de « sentir les choses ». Dès lors, elle pense avoir accès aux fameuses énergies présentées dans la pensée New Age. Elle est alors persuadée d'être sur le chemin de la vérité et souhaite dissoudre les énergies négatives pour sauver la planète. A cette époque l'ensemble de ses interprétations se basent sur le prisme des croyances new age la menant dans une « logique délirante » où elle incarne le bien contre les forces du mal.

Sa sortie de cette idéologie s'est amorcée après le visionnage d'une vidéo mettant en cause les

croyances new age et invitant à se questionner sur ses croyances et leurs fiabilités. Elle remet en question l'ensemble des croyances qui régissent quotidiennement sa vie depuis une quinzaine d'années et ne souhaite plus vivre sous leur emprise.

Pour prévenir des dangers, Elisabeth Feytit souhaite diffuser l'idée que l'idéologie New Age ne repose sur aucune base théorique valable, et mettre en place un espace de réflexion sur le doute méthodique permettant à chacun de questionner ses croyances. Elle constate avec le recul que la volonté d'amélioration, de performance individuelle est en phase avec les dogmes néo-libéraux

de notre société. Son podcast, donne la parole aux scientifiques (sociologues, philosophes, psychologues...) mais aussi à des adeptes montrant ainsi qu'il est possible de changer de manière de penser. Alors que l'individu est bien souvent tenté de recourir à la pensée magique qui va le rassurer la science va développer une méthode de réflexion laissant de côté les différents biais cognitifs de l'individu. ■

(Source : Usbek & Rika, 19.11.2021)

1. Pour écouter les podcasts de Meta de choc : <https://metadechoc.fr/podcasts/>
2. Lire sur le site de l'Unadfi l'ensemble des articles sur les enfants indigo : <https://www.unadfi.org/mot-clef/enfants-indigo/>

Pratiques
de soins
conventionnels

Un annuaire douteux des PSNC ■ France

■ Créé en 2016, le site Médoucine ressemble à un Doctolib des médecines douces. Cette startup semble privilégier son développement avant la fiabilité des pratiques proposées.

Le principe de ce site web est de permettre la prise de rendez-vous pour des consultations avec des praticiens de diverses pratiques de soins non conventionnelles. Il revendique plus de 2 000 praticiens référencés. Le site propose aussi des formations payantes pour développer son cabinet de thérapeute et élargir sa clientèle. Derrière cette vitrine, se cache une importante machine à profit grâce aux abonnements mensuels, et aux frais d'inscription

pour les praticiens qui payent pour se voir référencés.

Une youtubeuse interne en médecine a réussi à l'aide d'un faux certificat de naturopathe à s'inscrire sur le site jusqu'à l'étape du paiement, demandant si elle pouvait mentionner qu'elle pratiquait le Yahis Idoni. Le site a accepté... alors que cette pratique n'existe pas. Parmi les 25 employés de la structure aucun ne possède de formation médicale, l'inscription

des praticiens s'effectue uniquement par un biais administratif et déclaratif. Le manque de vérification peut s'avérer dangereux car de nombreuses pratiques référencées sur la plateforme peuvent relever de l'exercice illégal de la médecine et surtout éloigner des personnes malades de leurs parcours de santé.

Mathieu Repiquet, membre du collectif FakeMed, a enquêté sur ce site, montrant par exemple que

>>>

>>>

la fiche sur l'homéopathie du site ne cite que les études favorables. A propos de l'iridologie qui permettrait de déterminer l'état de santé d'un individu via l'observation de son iris, l'Ordre des médecins rappelle que la pose d'un diagnostic par un praticien qui n'est pas médecin constitue un exercice illégal de la médecine.

Médoucine précise que les pratiques référencées sur son site sont complémentaires et ne remplacent pas la médecine, mais « si des actes à visée curative ont lieu de manière répétée pendant les consultations, il s'agit d'exercice illégal de la médecine » souligne un membre de l'Ordre des médecins.

La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les

dérives sectaires (Miviludes) rappelle que les pratiques disponibles sur la plateforme ne sont pas fondées scientifiquement et que bon nombre ont déjà fait l'objet d'alertes par la mission qui a reçu trois signalements concernant le site depuis 2020. On y trouve par exemple des praticiens du décodage biologique, méthode fondée par Ryke Geerd Hamer qui a été condamné en Allemagne et en France pour exercice illégal de la médecine. Une géobiologue lithothérapeute vend des pierres cristaux et des bracelets aux différentes vertus (lutter contre la dépression, former des globules). Pourtant de nombreuses condamnations ont déjà été prononcées à l'encontre de lithothérapeutes et la DGCCRF

(Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes : NDLR) considère cette pratique comme une pseudoscience.

De nombreuses méthodes présentent des risques pour des personnes en recherche de soins et vulnérables qui peuvent être trompées. Analysant les termes utilisés, Cyril Vidal, président de FakeMed souligne que « médecine douce » donne une consonance médicale aux propositions du site. Médoucine ne peut pas utiliser le terme de patient, car les pratiques dispensées ne sont pas médicales, et utilise par conséquent le terme de client. ■

(Sources : L'Express, 17.11.2021 & Marianne, 19.11.2021)

Des champignons contre les virus ■ Suisse

■ Dans le canton du Jura en Suisse, une naturopathe a été mise en examen pour avoir attribué des vertus thérapeutiques à la consommation de champignons thérapeutiques.

Le service jurassien de la consommation et des affaires vétérinaires avait alerté sur cette naturopathe qui affirmait que les champignons pouvaient améliorer la circulation sanguine et agir contre les virus et inflammation.

La thérapeute devrait être poursuivie pénalement pour

exercice illégal de la médecine auprès d'environ 300 personnes. Elle est aussi accusée d'avoir remplacé les médicaments prescrits par un médecin par des produits de sa société. Elle réalisait la plupart de ses diagnostics à travers l'application WhatsApp.

Dans le Jura les activités liées

aux pratiques de soins non conventionnelles ne sont pas soumises à autorisations mais les lois sur les produits thérapeutiques et les denrées alimentaires s'appliquent. ■

(Source : Le Matin, 24.11.2021)

Démantèlement d'un réseau complotiste qui préparait des actions violentes ■ France

■ Le complotiste Rémy Daillet, qui avait fait parler de lui lors de l'enlèvement de la petite Mia, a été mis en examen le 22 octobre 2021 pour avoir fomenté un coup d'État et des actes de terrorisme antimaçonniques et antisémites. Au moins quatorze autres personnes, proches de l'extrême droite, ont été mises en examen pour avoir participé au projet.

Un réseau de « cellules clandestines hiérarchisées sur le territoire national » a été démantelé par la DGSI et le Parquet national anti-terroriste.

Tout est parti d'une vidéo diffusée en octobre 2020 dans laquelle Rémy Daillet appelait au renversement d'Emmanuel Macron. Il y invitait ses spectateurs à se joindre à lui via une adresse mail figurant sur son site. Contre toute attente cela a fonctionné et il a ainsi recruté un ancien militaire, un agent de sécurité, un animateur, et d'autres ... qui se sont organisés en diverses branches : armée, civile. L'agent de sécurité, dans l'appartement duquel ont été retrouvées des armes, avait même conçu le « plan d'assaut du jour J ».

Tout s'est déroulé sur internet, le recrutement, l'organisation du réseau, ainsi que les entretiens avec Rémy Daillet, alors exilé en Malaisie - il a été extradé depuis. Évitant les réseaux sociaux comme Facebook, les membres échangeaient via Proton mail, une messagerie

sécurisée, et utilisaient un VPN pour dissimuler l'origine géographique de leur connexion. Lors de ces conversations privées, les protagonistes discutaient tout autant des cocktails Molotov et grenades à fragmentations que des cibles à attaquer, parmi lesquelles figuraient Jacques Attali, Olivier Véran, Emmanuel Macron, mais aussi des antennes 5G ou des centres de vaccination. Lors de ces rencontres virtuelles, les troupes étaient galvanisées par les discours guerriers de Daillet et des autres chefs. Le jour du putsch, Daillet prévoyait d'entrer de force à l'Élysée et d'ouvrir le feu si les forces de l'ordre leur tiraient dessus.

Si Rémy Daillet affirmait être fort d'une troupe de 10 000 à 20 000 hommes et femmes, l'un des protagonistes mis en examen révèle qu'ils n'étaient que 300.

Parmi ces 300, quatorze meneurs ont été mis en examen. Ils ont en commun leur haine des juifs et de l'autre en général. Leur univers tourne autour de la fachosphère

d'extrême droite qui s'affiche sur internet. Leurs références vont du survivaliste Piero San Gorgio aux antisémites Hervé Ryssen ou Vincent Renouard. Alain Soral avec Égalité et réconciliation, TV Liberté, Riposte laïque comptent parmi leurs médias préférés.

Si la majorité du projet s'est déroulé sur internet, l'un des leaders a aussi recruté deux membres, dans un café et lors d'une manifestation anti-pass sanitaire organisée par Florian Philippot. L'un d'eux, professeur de physique-chimie, deviendra l'artificier du groupe.

L'influence de Daillet a dépassé les frontières, puisqu'il a réussi à rallier à sa cause un autre Youtuber résidant aux États-Unis. Ce dernier avait envoyé des pièces pour remilitariser une mitrailleuse de la seconde guerre mondiale. Des armes ont été découvertes chez plusieurs des protagonistes lors des perquisitions de la police. ■

(Source : Libération, 22.11.2021)

Le fact-checking est-il utile ? ■ France

■ Face à l'avalanche de fake news qui se répandent sur internet depuis le début de la pandémie, de nombreuses rédactions se sont lancées dans la vérification des faits (fact-checking) pour les contrecarrer.

Si le fact-checking fait hésiter à partager une fausse information, cela n'aura cependant pas « d'incidence sur l'impression globale du sujet » explique Emeric Henry, professeur associé au Département d'économie de Sciences Po. Ainsi on peut corriger une information ponctuelle prouvant qu'un accident de vaccination est faux, sans modifier l'impression globale du public réticent au vaccin contre la Covid-19.

La vérification des faits comporte aussi le risque d'attirer l'attention sur l'information que l'on veut contrer et d'augmenter son audience.

Atteindre sa cible dans le fact-checking est très difficile, car ceux qui partagent de fausses informations ne s'intéressent qu'à celles qui vont dans le sens de leurs croyances et confortent leur opinion. C'est ce que déplorait déjà Caitlin Dewey, la spécialiste

des Hoax du *Washington Post*, en 2014. Cependant, pour le journaliste William Audureau, le fact-checking aide ceux qui font encore confiance à la presse.

Les spécialistes du fact-checking ont cependant constaté que le manque d'efficacité du procédé pourrait tenir au format utilisé pour exposer les faits corrigés. Il semblerait que le format vidéo soit plus efficace pour convaincre quelqu'un, en particulier lorsque les gens confrontent leurs idées. Dan Sperber et Hugo Mercier, chercheurs en psychologie cognitive, ont montré que la capacité à raisonner est meilleure dans le cadre d'un dialogue que d'articles qui seraient donc moins efficaces.

Par ailleurs, le fact-checking ne se prête pas à certains exercices comme la vérification de faits en temps réel comme lors de débats sur les chaînes de télévision, *BFMTV* ou *LCI*. Le fact-checking

demande de l'approfondissement et ne doit surtout pas tomber dans l'approximation. Les « fact-checkeurs doivent se concentrer sur des sujets vérifiables le plus objectivement possible » explique Emeric Henry.

Un autre obstacle de taille, pour les fact-checkeurs est Facebook, l'un des principaux canaux de diffusion de fausses informations. Si des partenariats ont été noués entre Facebook et des médias comme les Décodeurs du *Monde* ou *Factuel de l'AFP*, on ignore leur impact sur un réseau social où les fausses informations circulent six fois plus vite que les vraies. Pour une société comme Facebook, dont le modèle économique repose sur le nombre d'engagements sur une publication, c'est-à-dire de like, partages, et commentaires, il n'est guère intéressant de freiner leur propagation. ■

(Source : *L'Express*, 25.11.2021)

Des communautés complotistes sur le point de voir le jour ■ France

■ Nées sur internet à la faveur de la crise sanitaire, plusieurs communautés conspirationnistes, ayant pour ennemis communs la vaccination anti-Covid et la politique sanitaire du gouvernement, cherchent désormais à se regrouper physiquement dans des lieux reculés pour vivre autour d'idéaux communs.

Rejetant les autorités, leurs membres aspirent à fonder une société différente, plus proche de la nature. Pour One

Nation, il s'agit de « démarrer un nouveau monde », « de se ressaisir sereinement de son pouvoir personnel et refuser

toute autorité illégitime », tandis que pour Réinfocovid l'idée est davantage de se replier pour échapper à la « dictature >>>

>>>

sanitaire ». Si Louis Fouché affirme qu'il n'existe aucun projet communautaire l'impliquant, le journal Le Monde avait cependant signalé l'intention de membres du collectif de s'installer dans l'Aveyron.

Ce « conspirationnisme totalement assumé », se diffuse « des 'antivax' aux complotistes New Age cherchant à vivre en autonomie, en passant par les survivalistes », constate le chercheur en psychologie sociale Sylvain Delouvé.

Ce type de communauté attire de plus en plus l'attention de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), qui a reçu 28 saisines au sujet d'écovillages en 2021, dont 9 sur One Nation. Mais « si ces groupes sont profondément conspirationnistes, ils ne s'inscrivent pas » à ce stade dans la dérive sectaire », explique Christian Gravel, Secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance

et de la radicalisation (CIPDR) et président de la Miviludes.

Cependant constate Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, il y a chez les adeptes de ces communautés, inspirées par des idées new age « un besoin de fuir notre société pour recréer la leur. Avant, elle existait de façon virtuelle. Aujourd'hui, ils sont en train de la matérialiser ». ■

(Source : Blue Win, 21.11.2021)

À écouter



Dans la tête des complotistes, les dessous de l'infox, RFI, 19.11.2021, 19 minutes

■ L'émission de RFI, *Les dessous de l'infox* a reçu dans son édition du 19 novembre le journaliste et auteur William Audureau pour parler de son livre *Dans la tête des complotistes*.

Une année durant, il a infiltré des groupes complotistes, a discuté avec des conspirationnistes pour comprendre ce qui les a amenés à adhérer à ces thèses. Comprendre ce mode de pensée est aussi la clé pour les aider à en sortir.

(Source : RFI, 19.11.2021)

Écouter l'émission : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/les-dessous-de-l-infox/20211119-dans-la-t%C3%A0te-des-complotistes>

Paranormal

La pandémie suscite un regain d'intérêt pour l'ésotérisme ■ France

■ « Coming out spirituel » pour certains, aide pour affronter des temps incertains pour d'autres, les pratiques ésotériques n'ont jamais eu autant de succès que depuis le début de la pandémie. Selon un sondage Ifop paru dans *Elle*, 58% des français croient aujourd'hui en une « parascience ».

Le *Midi Libre* qui s'est penché sur l'évolution du phénomène dans sa région, note une croissance économique importante liée à ce domaine. Les médiums, les astrologues, ont vu une nette augmentation de leur clientèle et plusieurs boutiques ésotériques ont ouvert. Quant aux librairies généralistes, elles s'y mettent aussi en offrant des rayons spécialisés. Selon le Syndicat national de l'édition, le chiffre d'affaires des éditeurs de ce secteur a augmenté de 13% en 2020.

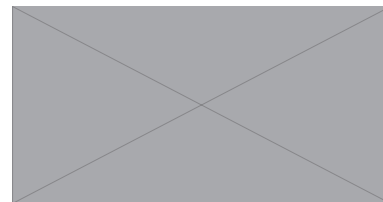
Le sujet n'est plus considéré comme farfelu ou tabou et un nouveau public en quête de sens ou amené par des influenceurs web n'hésite plus à faire appel à des praticiens.

Cependant, commente Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, le phénomène n'est pas nouveau, mais il touche désormais un public plus large. « On a toujours eu dans l'histoire un engouement pour l'irrational après chaque grande crise » explique-t-elle. Prévenant que ces pratiques peuvent conduire à un embri-

gagement sectaire, elle souligne que l'endoctrinement est progressif. Selon elle « plus on accepte l'irrational et plus on s'ouvre à d'autres choses incroyables ». Elle ajoute qu'il faut s'inquiéter lorsque l'adepte change et que ses « croyances occupent une place exclusive dans sa vie ». ■

(Source : Le Midi Libre, 02.11.2021)

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue BulleS de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

25 €uros
48 €uros

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue BulleS

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 €uros
60 €uros

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
BulleS (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay